

**1. Approbation des procès-verbaux de 3 précédentes séances (11/12/2012, 21/06/2013 et 15/10/13) : Approuvés à l'unanimité. Les procès-verbaux de décembre 2013 et d'avril 2014, n'ont toujours pas été transmis aux représentants. Nous avons rappelé à l'administration que de la mémoire nous en avons, mais passé un certain délai ça devenait difficile.**

**2. Titularisation**

**Avec nos félicitations pour la lauréate !**

| NOM Prénom          | Affectation           |
|---------------------|-----------------------|
| Mme BARGAT Nathalie | DGPAT – Musée d'Orsay |

Nous enregistrons une fin de contrat d'un agent handicapé pour lequel nous nous sommes abstenus. Nous avons également demandé que dans le cadre de l'examen des titularisations des agents recrutés en qualité de travailleur handicapé soit également associés les travailleurs sociaux, qui dans le cadre de fin de contrat sont des interlocuteurs privilégiés dans le suivi de leur droit à indemnités.

**3. Demande de mouvement**

| NOM Prénom            | Affectation                              | Type                    |
|-----------------------|--|-------------------------|
| DRAME Ernestine       | SG / Bureau de la qualité comptable      | mutation                |
| BELARBI Agnès         | SG / Dép. recrutement mobilité formation | mutation                |
| POUMEAU Jonathan      | Musée d'Orsay                            | détach corps + mutation |
| TARCIUS Marie-France  | C2RMF                                    | détachement             |
| TATY Véronique        | ENSA Bordeaux                            | mutation                |
| DAVID Mathilde        | DRAC Bourgogne                           | détachement             |
| AUDOUIIN Marie-Pierre | DRAC Midi-Pyrénées                       | détachement             |
| BORDEZ Julie          | DRAC Picardie                            | détachement             |
| BOILEAU Cindy         | Musée du Louvre                          | détachement corps       |
| REBOUL DENET Sindy    | Musée du Louvre                          | détachement corps       |
| MUHAMAD Jainab        | Ecole du Louvre                          | détachement corps       |

Un dossier de demande de mouvement fait l'objet d'un suivi de l'administration afin de régulariser la situation de l'agent qui est actuellement placé en instance. Le mouvement concernant le poste de la DRAC Rhône-Alpes est soumis à l'arbitrage de la Ministre. A notre demande, le poste de secrétaire de direction de la DAC Guadeloupe fera rapidement l'objet d'une information de l'administration auprès des représentants de la CAP.

Nous rappelons aux agents fraîchement recrutés que leur positionnement dans certains établissements publics relevant des crédits Titre3, ils ne doivent pas espérer une mobilité aisée au sein de notre ministère (Titre 2).

#### 4. Demandes d'intégration:

| NOM Prénom           | Affectation                 | Type                          |
|----------------------|-----------------------------|-------------------------------|
| ATLAN Hélyette       | DGP – MUCEM                 | Intégration après détachement |
| BARTHE Zohra         | DGP ENSA Paris la Villette  | Intégration après détachement |
| CHIMITS Anne         | DRAC Aquitaine              | Intégration après détachement |
| DUPOUX Marie-Pierre  | DGLFLF                      | Intégration après détachement |
| HAUTIER Maryline     | DRAC Bourgogne              | Intégration après détachement |
| LETOUZE Nora         | DGP – Musée du Louvre       | Intégration après détachement |
| MOTILOR Sylvie       | DRAC Champagne-Ardenne      | Intégration après détachement |
| PENNARUN Jean René   | DGP – Musée d'Orsay         | Intégration après détachement |
| SURIER Vincent       | DGP – Musée Rodin           | Intégration après détachement |
| VANZATO Marguerite   | DGP – Château de Versailles | Intégration après détachement |
| CHARLES Gloria       | DGP – EP Versailles         | Intégration directe           |
| CELLIER Marie-Hélène | DGP – Musée du Louvre       | Intégration directe           |
| EL GUEDDAH Nassima   | DGP – Musée du Louvre       | Intégration directe           |
| HERGOT Sophie        | DGP – Musée du Louvre       | Intégration directe           |
| MOUSSA Mohamed       | DGP – Musée du Louvre       | Intégration directe           |
| SYED Sitti           | DGP – Musée du Louvre       | Intégration directe           |
| TURMEL Sandrine      | DGP – Musée du Louvre       | Intégration directe           |

#### 5. Réductions d'ancienneté attribuées au titre de l'évaluation 2013

En raison des subtilités du décret n° 2010-888 du 28 juillet 2010, des règlements parcimonieux et du retard des hiérarchies locales dans cette procédure (l'administration est toujours dans l'attente de 237 fiches d'agents bonifiables au 18/06/2014!), 1263 agents bénéficieront pour l'instant d'un mois de réduction d'ancienneté. Si l'administration se félicite toujours du bon taux de retour des CR d'entretien professionnel, nous avons dénoncé que sans celui-ci pas de réduction d'ancienneté possible : ce n'est pas aux agents de payer pour leur hiérarchie défaillante. C'est la première fois que 3 agents n'en bénéficieront expressément pas. Les raisons exposées par l'administration restent douteuses. Nous vous signalons, que pour nous permettre d'intervenir sur un éventuel refus de réduction d'ancienneté vous devez obligatoirement formuler un recours auprès de la CAP.

#### 6. Une demande de démission a été examinée et validée.

#### 7. Demande de révision du compte rendu d'entretien professionnel :

Deux demandes ont été examinées. L'une revient sur un précédent recours en 2011. Celle de 2012 ne peut selon l'administration faire l'objet d'une nouvelle révision. La seconde demande ne peut faire l'objet d'un examen car la demande est arrivée en dehors des délais réglementaires. Toutefois au regard du dossier, la présidente de la CAP a accepté de se rapprocher du service concerné pour faire un point sur cette évaluation.

#### 8. Questions diverses :

Nous avons exprimé le vœu que la **CAP des promotions 2015** ait lieu cette année avant les élections générales de représentativité des corps des 3 fonctions publiques prévues pour décembre 2014. La présidente confirme que cette CAP n'aura pas lieu. Nous avons réaffirmé que les agents ne devaient pas payer les conséquences de l'absence de moyens mis à la disposition des services gestionnaires.

Nous avons alerté à nouveau la Présidente sur les dysfonctionnements avérés du **Comité de Réforme** (représentants désignés non informés, ou bien tardivement, ils n'ont pas les dossiers, les agents ne sont pas informés de l'examen de leur dossier...). La Présidente va se rapprocher des services concernés afin que ces comités se tiennent valablement.

Enfin nous avons évoqué les **temps de préparation des CAP** dont bénéficient les représentants. Les dossiers sont de plus en plus lourds tant sur la forme que sur le fond. Pour cette seule CAP les représentants ont dû prendre sur leur temps de travail et bien au-delà que ce que prévoit la règle. L'administration campe sur les principes réglementaires et n'accordera aucun temps supplémentaire aux représentants.

**La CGT-Culture exige un plan de repyramidage de la filière administrative tenant compte de la réalité des missions exercées et de la revalorisation des carrières et des situations individuelles. L'objectif est d'obtenir, pour toute la filière, 15 % de catégorie C, 35 % de catégorie B, 30 % de catégorie A et 20 % d'encadrement supérieur.**

**La CGT-Culture veut aussi que le référentiel des métiers reflète précisément les missions et les tâches réelles des agents.**

**N'oubliez pas de désigner vos futurs représentants au référendum de décembre 2014 en votant CGT-Culture.**

### **N'hésitez pas à contacter vos élus CGT-Culture**

#### **Principaux de 1ère classe**

|                        |                                 |                |
|------------------------|---------------------------------|----------------|
| <b>François Glaris</b> | francois.glaris@culture.gouv.fr | 05 90 41 14 69 |
|------------------------|---------------------------------|----------------|

#### **Principaux de 2ème classe**

|                            |                                     |                |
|----------------------------|-------------------------------------|----------------|
| <b>Emmanuelle Clopeau</b>  | emmanuelle.clopeau@culture.gouv.fr  | 02 40 14 23 23 |
| <b>Corinne Patentreger</b> | corinne.patentreger@culture.gouv.fr | 01 40 15 79 60 |

#### **1ère classe**

|                        |                                 |                |
|------------------------|---------------------------------|----------------|
| <b>Jeanne Jollivet</b> | jeanne.jollivet@culture.gouv.fr | 04 70 20 78 15 |
|------------------------|---------------------------------|----------------|

#### **2ème classe**

|                          |                                   |                |
|--------------------------|-----------------------------------|----------------|
| <b>Naïma Zandague</b>    | naima.zandague@louvre.fr          | 01 40 20 85 14 |
| <b>Emmanuelle Parent</b> | emmanuelle.parent@culture.gouv.fr | 05 46 41 80 34 |
| <b>Virginie Gerard</b>   | virginie.gerard@louvre.fr         | 01 40 20 56 55 |